

Port-au-Prince, le 8 janvier 2025

M. Kenny ANTHONY
Président du Groupe des Eminentes Personnalités (GEP)
De la CARICOM

En ses Bureaux

Monsieur le Président,

Les Parties Prenantes soussignées, Collectif des Partis Politiques du 30 janvier, les Engagés pour le Développement (EDE), le Groupe des Signataires de l'Accord du 21 décembre vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025 et vous prient d'étendre ces souhaits aux autres membres du GEP. Comme convenu, lors de la rencontre du 16 décembre 2024, ces Parties Prenantes, après consultation avec d'autres acteurs, ont le plaisir de soumettre dans le cadre des discussions engagées sur la situation du pays avec la facilitation du GEP une proposition conjointe annexée à la présente.

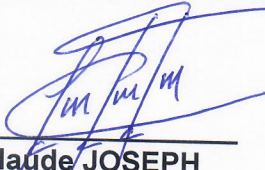
Cette proposition est fondée sur la nécessité d'opérer un redressement de la situation face au constat partagé d'une majorité d'acteurs, de l'opposition des neuf «Conseillers-Présidents », au projet consensuel défini dans la Déclaration Finale du 11 mars 2024 et dans l'Accord Politique du 3 avril 2024. La proposition articulée autour de trois scénarios possibles fait actuellement l'objet de consultations avec d'autres parties prenantes.

Il est recommandé en outre, que les non-signataires de l'Accord du 3 Avril 2024, désignés dans le texte, fassent partie des entités à impliquer dans les nécessaires discussions sur une reconfiguration du Conseil Présidentiel de Transition. On pourra ainsi mettre un terme aux souffrances actuelles de la population et créer les conditions propices à l'émergence d'un climat sûr et stable pouvant garantir la tenue d'élections crédibles dans le délai imparti.


Les Parties Prenantes soussignées vous prient d'accepter, **Monsieur le Président**, leurs sincères salutations.



Jean André VICTOR
Collectif des Partis Politiques
du 30 Janvier



Claude JOSEPH
Engagés pour le
Développement (EDE)



Sorel JACINTHE
Groupe du 21 décembre

HAITI : CONSEIL PRESIDENTIEL DE TRANSITION,

CRISE ET SORTIE DE CRISE

**PROPOSITION DE TROIS PARTIES PRENANTES
(COLLECTIF/EDE /21 DECEMBRE)**

CJ
H

8 Janvier 2025

SOMMAIRE

- Contexte général
- I. Résumé exécutif
 - II. Méthodologie pour une sortie de crise dans la crise globale
 - III. Proposition conjointe des trois Parties Prenantes
- Conclusion

cy
H

Contexte général

Cette proposition fait suite à la réunion du 16 décembre 2024 tenue entre le Groupe des Eminentes Personnalités (GEP) de la CARICOM et les Parties Prenantes sur, entre autres, le redressement du Conseil Présidentiel de Transition (CPT). Au terme de cette rencontre, les participants s'étaient engagés à mener des consultations entre eux pour adopter une méthode de travail et élaborer une ou des propositions de sortie de crise dans la perspective des prochaines discussions avec la facilitation du GEP.

Le Collectif des Partis Politiques du 30 Janvier, les Engagés pour le Développement (EDE), le Groupe des signataires de l'Accord du 21 décembre après avoir consulté d'autres acteurs signataires de l'Accord du 3 avril 2024, soumettent pour discussions cette proposition conjointe.



I. RESUME EXECUTIF

A la suite de la rencontre du 16 décembre 2014 entre les Parties Prenantes et le Groupe des Eminentes Personnalités (GEP) de la CARICOM et de l'engagement des participants de se concentrer sur des propositions de sortie de crise, le Collectif, EDE et le Groupe du 21 décembre au terme de plusieurs rencontres ont dégagé un consensus sur une proposition de sortie de crise. Ce consensus est fondé sur le principe qu'un scénario de sortie de crise doit être considéré par leurs promoteurs comme un outil conçu pour atteindre des objectifs mesurables conformes aux attentes de la population en termes de sécurité publique, de stabilité et d'organisations d'élections transparentes et inclusives. Ce consensus est basé également sur une reconfiguration du Conseil Présidentiel de Transition (CPT) délégué par des scandales avec un bilan négatif après plus de 8 mois d'exercice du pouvoir et aussi sur l'intégration dans le processus des forces politiques et sociales non-signataires de l'Accord du 3 avril 2024.

Sur la base de ces considérations, les trois Parties Prenantes susmentionnées conviennent de recourir aux bons offices de la CARICOM comme Facilitateur et proposent les trois scénarios (scenarii) suivants à l'attention de la classe politique haïtienne. L'objectif est de construire avec la facilitation de la CARICOM, avant le 20 janvier 2025, un consensus adulte, adulte et pragmatique entre les forces politiques et sociales représentatives autour d'une formule partagée à même de garantir viabilité, stabilité et efficacité au processus de transition initié par l'Accord du 3 avril 2024 et la Déclaration finale du 11 mars 2024.

SCENARIO	FORCE	FAIBLESSE	MISE EN OEUVRE
1. Une Présidence Collégiale de trois membres dont : (1) de la Cour de Cassation, (1) de la Société Civile et (1) du Secteur Politique.	-Adhésion populaire du fait du discrédit du CPT. - intégration dans le processus politique de forces politiques et sociales hostiles non-signataires de l'Accord du 3 avril 2024	Mise en œuvre laborieuse liée à la multiplicité des nouveaux acteurs, à la complexité du système judiciaire et au délai de construction de consensus entre des secteurs émiétés en groupes irréconciliables...	- Nouvelle entente politique entre des acteurs signataires de l'Accord du 3 avril et non-signataires. -Critères de désignation des groupes -Elaboration d'un cadre normatif -Feuille de route
2. Un CPT allégé et reconfiguré avec trois nouvelles personnalités	Possibilité de promouvoir l'austérité, la lutte contre la corruption et l'impunité et de soulager les souffrances de la population	- Résistance accrue des bénéficiaires du statu quo - Possible bouleversement du calendrier initial de transmission du pouvoir à des élus légitimes le 7 février 2026	- Amendement de l'Accord du 3 avril 2024 - Ajustement de la feuille de route du nouvel exécutif.
3. Un nouvel aménagement du CPT actuel par confirmation/infirmerie des 7 membres votant par leur mandant.	Opportunité de faire respecter la lettre et l'esprit de l'accord du 3 avril 2024 et de la déclaration du 11 mars 2024.	Maintien d'un CPT, budgétivore, inefficace et discrédité par des scandales à répétition.	Correction du CPT. -Mise à l'écart des 3 inculpés. -Confirmation/ infirmerie des 4 membres restant par leur mandant. -Caducité du CPT en cas de non-réduction d'un membre. - Elaboration d'un calendrier de mise en œuvre du processus.

II. METHODOLOGIE POUR UNE SORTIE DE CRISE DANS LA CRISE GLOBALE

La méthodologie pour une sortie de crise dans la crise globale implique le départ et le remplacement du CPT dans sa version actuelle. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

1. renforcer la souveraineté nationale,
2. garantir la libre circulation des personnes et des biens par l'instauration d'un climat de sécurité stable et durable,
3. réaliser les élections honnêtes crédibles et transparentes dans le délai imparti
4. faire justice aux victimes des gangs armés,

Les quatre objectifs sont interreliés et interconnectés.

L'ÉVALUATION DE LA CRISE SECURITAIRE

Une évaluation rapide de la situation de la crise sécuritaire 2021 / 2024, présentée le 16 décembre 2024, par le Gouvernement haïtien en collaboration avec certaines agences internationales (BID, NU, BM, UE), a révélé que le pays devra mobiliser la somme de 1, 34 milliards de dollars, au cours des deux prochaines années pour réparer les dommages causés par les gangs armés.

D'une part, la crise sécuritaire continue de s'aggraver après octobre 2024 ; d'autre part, plus l'actuel CPT reste en place, plus grands seront les dégâts enregistrés. Or, l'évaluation n'a pas tenu compte des pertes non matérielles et non quantifiables (cohésion nationale, érosion de la souveraineté nationale, perte de confiance en soi, etc).

METHODE POUR OBTENIR LE DEPART

En ce qui concerne le CPT, il est clair qu'il faut obtenir son départ avant son remplacement.

ARGUMENTAIRE

Il existe un consensus général sur le fait que le CPT, tel qu'il est, a échoué. Un réquisitoire a été élaboré en vue de fixer les idées (Voir le texte de référence). Ceux qui disent le contraire en privé ou en petit comité n'ose le proclame haut et fort en public.

RATIONALAE

Le diagnostic consacrant l'échec de la formule actuelle du CPT, depuis les huit mois, qu'il est en fonction implique qu'on ne peut vouloir une chose et son contraire en même temps. Si la formule actuelle ne marche, forces est de trouver une nouvelle formule à la fois efficace et efficiente.

LIGNE DE BASE

Le CPT est une institution dont la vie est indépendante de celle de ses membres. Un décret a créé le premier tandis qu'un arrêté subséquent a nommé les seconds. Les membres partent ; l'institution demeure.

BESOIN D'ACTION POLITIQUE

Le discours politique a donné les fruits du diagnostic partagé, mais, il ne peut en rien remplacer l'action politique. Les deux sont nécessaires et suffisants pour faire bouger les choses. Mais, agissant seul, le discours politique est de basse qualité, en comparaison avec l'action politique. On peut apprécier l'importance de celle-ci à travers l'algorithme suivant.

ALGORITHME DE MISE EN ŒUVRE DU DEPART

L'algorithme de mise en œuvre concerne les entités signataires de l'Accord du 3 avril ayant désigné des représentants au CPT. Il comporte les étapes suivantes :

1. Identifier son représentant au sein du CPT
2. Ecrire au CPT pour lui notifier que son représentant n'a plus sa confiance
3. Si le représentant, membre du CPT, persiste à garder son poste, les contacts seront coupés entre l'autorité de désignation et la personne désignée.
4. N'ayant plus le quorum pour fonctionner, le CPT est alors caduc
5. Si le CPT reste sourd et aveugle, la question est portée au niveau international avec le dossier de référence
6. Les sanctions internationales pourront être prises contre certains membres du CPT

METHODE POUR REMPLACER LE CPT

Plusieurs chantiers seront ouverts pour réparer les dégâts causés par la mauvaise gouvernance du CPT. Au nombre des plus importants, il faut prendre en compte les thématiques suivantes.

CRITERES DE REFERENCE DU NOUVEAU CPT

Les critères suivants doivent être pris en compte au moment de marquer la rupture entre l'ancien et le nouveau CPT. Ce dernier doit :

1. Être constitué de personnalités honnêtes, qualifiées et compétentes
2. Faire rupture avec l'ancienne formule en termes de nombre de participants, de privilèges indus et du besoin d'austérité
3. Conserver le même calendrier qui doit mettre en place de nouveaux élus en février 2026
4. Respecter les accords internationaux signés et/ou ratifiés par l'Etat Haïtien
5. S'engager à mettre en place un gouvernement d'union nationale intégrant les signataires et les non-signataires de l'Accord du 3 avril 2024

L'AMENDEMENT DE L'ACCORD DU 3 AVRIL

Il conviendra alors d'amender l'Accord du 3 avril 2023, non seulement pour l'ajuster aux nouvelles réalités, mais également pour réduire la taille des activités anciennement prévues, car il faut mettre le cap sur la sécurité la justice et les élections en toute priorité.

LA PERIODE INTERIMAIRE

Après la démission volontaire ou forcée du CPT, le Premier Ministre et son Gouvernement restent en place pour expédier les affaires courantes, en attendant l'entrée en fonction du nouveau CPT.

LE CHOIX DU NOUVEAU PREMIER MINISTRE

L'accord amendé devra inclure des règles de procédure pour le choix du nouveau Premier Ministre et l'organisation du Gouvernement d'Union Nationale. Ce dernier sera ouvert aux non-signataires de l'Accord du 3 avril. L'ancien CTP a tout fait pour éviter la mise en place de l'Organe de Contrôle du Gouvernement (OCAG). Il faut y remédier.

LE PLAN NATIONAL DE SECURITE

Il sera conçu un nouvel ordre de sécurité nationale incluant notamment le renforcement des forces publiques (FADH ET PNH), la mise en branle du système national de service militaire obligatoire et la mobilisation systématique de la population pour contrecarrer, dans l'immédiat, l'action des gangs armés.

LE CALENDRIER ELECTORAL

Pour que l'année 2025 soit une année électorale, le calendrier, adopté en la circonstance, devra déterminer dans quelle fourchette de sécurité faut-il organiser les élections pour déclarer qu'elles ont été crédibles, démocratiques et transparentes.

III. SCENARIOS DE SORTIE DE CRISE

Contexte général

- Internationalisation du dossier haïtien. Cela se manifeste par une présence régulière aux côtés des acteurs nationaux de l'organisation régionale la CARICOM à titre de facilitatrice, notamment lors du consensus politique entre les Parties Prenantes consigné dans les textes fondateurs du processus de transition, à savoir, la Déclaration Finale du 11 mars 2024 et l'Accord du 3 avril 2024.
- Cette internationalisation s'est encore manifestée lors de la rencontre du 16 décembre 2024 entre le Groupe des Eminentes Personnalités (GEP) et les Parties Prenantes. Au cours de cette rencontre un diagnostic d'échec du CPT a été effectué par les Parties Prenantes et ces dernières ont pris l'engagement de soumettre au GEP, à titre de facilitateur, avant la fin de l'année 2024 une ou des proposition (s) de sortie de crise.
- La polarisation extrême du secteur politique et des organisations de la société civile en factions presque irréconciliables. D'un côté les neuf entités signataires de l'Accord du 3 avril 2024 se départagent en groupes favorables :
 - au maintien du statu quo avec le CPT inchangé avec les 9 « Conseillers-Présidents »
 - à un CPT remodelé avec la mise à l'écart des 3 inculpés et le maintien des 4 non indexés.
 - à la mise à l'écart des 3 inculpés et à leur remplacement
 - au renvoi des neuf membres et la mise en place d'un CPT avec de nouvelles personnalités.

D'un autre côté les acteurs non-signataires de l'Accord du 3 avril favorables à l'option, Cour de cassation sont divers. On retrouve :

- des Organisations politiques (Réveil et Alliés de)
 - des partis politiques (Force Louverture ; Alliance pour une Société sans Exclusion (ASE)...)
 - Coalition « *viv ansanm* »
 - Organisations de la société civile (Collectif 4 décembre...)
 - Etc...
- Nécessité pour les acteurs politiques de construire un consensus autour d'une formule de gouvernance capable de relever les **défis sécuritaires, politiques et socio-économiques** auxquels le pays est confronté.

1. Défis du moment

Le pays doit mobiliser ses ressources pour faire face à trois défis majeurs :

- Le contrôle du territoire par les Autorités établies qui doit se traduire par la libre circulation des vies et des biens.
- Une gouvernance intérimaire viable, stable qui a la confiance des principaux protagonistes et qui est capable, de façon impartiale, de mener à terme le processus de transition.

- Le renouvellement du personnel politique par des élections conformes aux standards de crédibilité et de transparence généralement admis dans un Etat de droit.

2. Objectifs des acteurs

Remplacer l'Exécutif actuel formé du tandem CPT-Gouvernement décrédibilisé et délégitimé par différents scandales par une formule consensuelle d' Exécutif Intérimaire viable et stable capable aux défis sus-indiqués.

3. Méthode de travail

Compte tenu du fait que la grande majorité des Parties Prenantes est favorable à la mise à l'écart des trois Conseillers inculpés dans le scandale de la BNC, on peut adopter une méthode par phases.

Phase 1: Action conjointe des Parties Prenantes avec la facilitation du GEP de la CARICOM pour obtenir la mise à l'écart des 3 inculpés.

Phase 2 : Confirmation par les Parties Prenantes des 4 Conseillers restants. En cas de non-confirmation de l'un des quatre, le CPT devient caduc et donc démissionnaire. Le Conseil des Ministres présidé par le Premier Ministre règle les affaires courantes.

Phase 3 : Remplacement du CPT

4. Scénarios possibles

Le redressement peut s'opérer suivant trois scénarios :

Scenario 1 : Présidence Collégiale de trois membres. Un membre est issu du secteur de la Cour de cassation, un membre est issu de la société civile élargie, un membre est issu du secteur politique.

Scenario 2 : un CPT formé de trois nouvelles personnalités proposées par un collège constitué des neuf entités signataires de l'Accord du 3 avril 2024. Les neuf secteurs se répartissent en trois sous-groupes de trois entités. Chaque sous-groupe choisit une personnalité pour intégrer le CPT. La personne désignée dans ces conditions ne représente pas un secteur.

Scenario 3 : un CPT corrigé, réduit après la mise à l'écart des trois inculpés. Confirmation/infirmité des 4 membres votants par leur secteur. En cas de non-confirmation d'un des quatre membres le CPT devient caduc. Un calendrier du processus de remplacement du CPT sera établi.



Conclusion

Quel que soit le scénario choisi, sa mise en œuvre sera fondée sur la construction entre les forces politiques et sociales représentatives pragmatique et responsable d'un consensus de manière à garantir un processus politique pacifique, la continuité de l'Etat, le fonctionnement des institutions républicaines, la sécurité des vies et des biens sur le territoire et l'établissement à la tête de l'Etat d'autorités légitimes issues d'élections transparentes et inclusives.